



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103935

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2026

ÉDITÉ LE 14/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2015

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/10/2015
100 000

Raison sociale : SARL LASSEUR REGIS

LA MARE AMELINE
61500 CHAILLOUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2015B00409

Siret : 814 292 991 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6162020-1

Assurance Responsabilité Travaux :
VHV FR11-RCD25P00066

Assurance Responsabilité Civile :
VHV FR11-RCD25P00066

Téléphone : 02 33 28 78 89

Portable : 06 87 50 96 00

Fax :

Site Internet :

E-mail : regis.lasseur@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LASSEUR RÉGIS CO-GÉRANT / LASSEUR RÉGIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Effectif moyen : 35

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2024
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	04/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	11/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des combles perdus	30/06/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.